



BAFA

Dossier de demande d'aide financière

Qu'est-ce que le BAFA ?

Le BAFA est un diplôme de l'animation volontaire qui permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en Accueils Collectifs de Mineurs. Ces accueils ont vocation à offrir aux enfants des activités éducatives adaptées à leurs besoins durant les temps de loisirs et de vacances. **Cette formation a pour objectifs :**

1° De préparer l'animateur à exercer les fonctions suivantes :

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs ;
- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs ;
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ;
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

2° D'accompagner l'animateur vers le développement d'aptitudes lui permettant :

- De transmettre et de faire partager les valeurs de la république, notamment la laïcité ;
- De situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif ;
- De construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination ;
- D'apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés.

Votre parcours de formation BAFA.

- **Une session de formation générale**, qui vous permet d'acquérir les notions de base pour assurer les fonctions d'animation (de 8 jours)
- **Un stage pratique**, qui vous permet la mise en œuvre des acquis et l'expérimentation (14 jours effectifs minimum)
- **Une session d'approfondissement** (de 6 jours) qui vous permet d'approfondir, de compléter, d'analyser vos acquis et besoins de formation.

Condition d'inscription.

Avoir 17 ans le premier jour du stage et être neuvillois !

Participation Financière

Après acceptation du dossier, la commune prend en charge 50% de la participation financière des stagiaires BAFA neuvillois en contrepartie d'un engagement de travail salarié de 50 jours effectifs (après leur formation) dans les accueils de loisirs municipaux, dans un délai de 2 ans.

A titre indicatif, tarif en marché pour la période 2024-2026 : stage de base 275 € & stage de perfectionnement 225 €

Le demandeur :

Photo
récente

Nom du stagiaire :

Prénom :

Adresse complète :

Téléphone Portable :

Date et lieu de naissance :

Adresse mail (indispensable) :

Si vous le souhaitez, vous pouvez communiquer les coordonnées d'un proche à prévenir en cas d'urgence médicale

Nom prénom :

Numéro de téléphone

- ☐ Formation générale – stage de base (vacances d'hiver)
- ☐ Approfondissement - stage de perfectionnement (vacances de printemps)

N° d'inscription obtenu sur <https://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd>:

Autorisation parentale pour le stagiaire mineur :

Autorisation du représentant légal :

Je soussigné.

Adresse :

Code postale : Ville.....

Téléphone :

Autorise le/la mineur(e) à participer au stage organisé par l'organisme de formation BAFA. En cas d'urgence, j'autorise l'organisme à prendre les décisions d'urgence nécessaires.

Date et signature :

Motivation de la demande

Il s'agit de nous expliquer en quelques lignes votre motivation et les raisons pour lesquelles vous souhaitez passer le BAFA et travailler auprès des enfants.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Indiquez ici vos diplômes, études, formations, stages :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Présentez vos passions, passe-temps, talents et/ou votre implication dans la vie associative.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

A SAVOIR

La remise du dossier ne vaut pas promesse de subvention.

Le nombre de places est limité.

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

ATTENTION : Un renouvellement de ce dossier doit être fait pour le stage de perfectionnement

Documents à fournir obligatoirement :

- ☐ Fiche de candidature renseignée avec photo d'identité récente
- ☐ Copie de la carte d'identité recto-verso
- ☐ Justificatif de domicile de moins de trois mois (facture EDF, téléphone, loyers...)
- ☐ Copie des appréciations du stage de base et du stage pratique. (Perfectionnement uniquement)

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance de l'ensemble des obligations liées à la candidature pour obtenir une aide financière.

A

Le

Signature du demandeur